

DIVULGATION D'UN TRANSFERT D'IMMEUBLE NON INSCRIT AU REGISTRE FONCIER

IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DONNÉES FINANCIÈRES DE LA TRANSACTION

Loi concernant les droits sur les mutations immobilières (RLRQ, chapitre D-15.1)

	Vature des biens mobiliers, si inclus (meuble ou autres)
	Valeur des biens mobiliers ci-inclus
Date de la vente	Existe-t-il un lien entre les parties ?
Prix déclaré	Si oui, de quel lien s'agit-il ?
IDENTIFICATION DU CÉDANT (VENDEUR)	
Nom (1)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	
Nom (2)	Prénom
Adresse de résidence principale	'
Adresse de correspondance (si différente)	
IDENTIFICATION DU CESSIONNAIRE (ACHETEUR)	
Nom (1)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	
Nom (2)	Prénom
Adresse de résidence principale	
Adresse de correspondance (si différente)	
MENTIONS EXIGÉES EN VERTU DE L'ARTICLE 9 –	DOCUMENTS À FOURNIR
LOI CONCERNANT LES DROITS SUR LES	L'avis de divulgation devra être accompagné
MUTATIONS IMMOBILIÈRES Mention(s) dans l'acte constatant le transfert de l'immeuble	d'une copie de l'acte notarié en minute ou d'une copie de l'acte sous seing privé constatant le
	transfert de l'immeuble. L'avis doit être présenté
Montant de la contrepartie :	à la municipalité dans les 90 jours suivant la date du transfert de l'immeuble. Les renseignements
Montant constituant la base d'imposition :	contenus dans l'avis seront transmis par les
Montant du droit de mutation :	municipalités au ministère du Revenu afin de permettre l'identification du ou des
Numéro de l'article de Loi pour	cessionnaires de l'immeuble n'ayant pas divulgué le transfert de celui-ci.
l'exonération (si applicable) :	divulgue le transiert de celui-ci.
CERTIFICATION ET COORDONNÉES	
Je certifie que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont véridiques.	
Signature de l'acheteur	Date
Adresse courriel	Téléphone

Retourner par courriel seulement.